

# Repères étrangers

Octobre à décembre 1989

PIERRE ASTIÉ et DOMINIQUE BREILLAT\*

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE

Du 19 octobre au 11 décembre 1989 : *Gouvernement ; Parti communiste.*  
Le 7 octobre, la République démocratique allemande célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire. Onze jours plus tard, lors de la réunion du Comité central du SED (Parti socialiste unifié d'Allemagne) M. Erich Honecker, au pouvoir depuis le 3 mai 1971 et dont la gestion était de plus en plus critiquée, demande à être remplacé par un « réformateur », M. Egon Krenz, dans ses fonctions de secrétaire général du SED, de président du Conseil d'Etat de la RDA et de président du Conseil national de défense.

Le 7 novembre, en réaction aux manifestations populaires qui ne cessent de se développer, le Gouvernement présidé par M. Willi Stoph depuis 1964 (avec une brève interruption de 1973 à 1976) et le bureau politique du SED démissionnent.

Le 8 novembre, l'ouverture du mur de Berlin est décidée. Il tombe le 10.

Le 17 novembre, le nouveau gouvernement est constitué ; il est présidé par M. Hans Modrow, qui avait joué un rôle ouvert lors des manifestations à Dresde. Il comprend 28 ministres, 11 n'appartenant pas au SED mais aux quatre petites formations qui lui étaient associées au sein du Front national : Parti chrétien démocrate (CDU), Parti libéral démocrate (LDPD), Parti national démocrate (NPD), Parti paysan (DBD). Dans le Gouvernement sortant chacun d'eux disposait d'un seul portefeuille sur un total de 42 ministres.

Le 1<sup>er</sup> décembre, la *Volkskammer*, parlement est-allemand, abroge à l'unanimité moins cinq abstentions l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution qui consacrait jusqu'ici le rôle dirigeant du Parti.

\* Faculté de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers.

Le 3 décembre le comité central du SED, se considérant discrédité auprès de la population, démissionne.

Réunis en congrès extraordinaire, les 8 et 9 décembre, les 2 800 délégués désignent M. Gregor Gysi, président du Parti et modifient totalement les structures de direction d'un parti qui quelques jours plus tard prend le nom de SED-DPS (Parti socialiste unifié d'Allemagne - Parti du socialisme démocratique). A la suite d'une table ronde entre les mouvements d'opposition et le SED-DPS un accord intervient pour décider d'élections libres le 6 mai 1990 et de l'élaboration d'une nouvelle constitution qui sera adoptée par référendum.

Le 6 décembre, M. Egon Krenz est remplacé dans sa fonction de président du Conseil d'Etat par M. Manfred Gerlach, LDPD.

La porte de Brandebourg est ouverte dans la nuit du 21 au 22 décembre (*Le Monde* du 20 octobre au 11 décembre 1989 ; *Libération*, 2-3 décembre 1989).

#### RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

12 octobre 1989 : *Droit de vote des étrangers*. Le tribunal constitutionnel fédéral annule les dispositions adoptées le 21 février par le *Landtag* du Schleswig-Holstein permettant aux étrangers originaires de certains pays de voter aux élections locales (cf. *RE*, 50). La Cour de Karlsruhe ne se prononce cependant pas sur le fond, une nouvelle décision plus complète devant intervenir dans quelques semaines (*Le Monde* du 15-16 octobre 1989).

20 décembre 1989 : *Parti social démocrate*. Trente ans après le Congrès de Bad Godesberg, au cours duquel le SPD avait adopté un programme fondamental qui se ralliait à l'économie sociale de marché de Ludwig Erhard, les sociaux-démocrates se dotent d'un nouveau programme manifestant des préoccupations plus actuelles : écologie, Europe, féminisme, etc. (*Le Monde* du 22 décembre 1989).

#### BRÉSIL

15 novembre et 17 décembre 1989 : *Election présidentielle*. Pour la première fois depuis l'élection de Janio Quadros le 3 octobre 1960, les Brésiliens désignent leur président au suffrage universel direct. Lors du premier tour, vingt et un candidats s'affrontent. M. Fernando Collor de Mello, 40 ans, gouverneur de l'Etat d'Alagoas, membre du Parti de la reconstruction nationale (PAN, populiste de droite), devance M. Luiz Inacio da Silva, dit « Lula », 45 ans, député et ancien dirigeant syndical, candidat du Front brésilien populaire, dominé par le Parti des travailleurs (PT). Il obtient 17,2 % des voix, battant d'une courte tête M. Leonel Brizola, ancien gouverneur de Rio de Janeiro, qui incarne une autre forme de populisme (16,5 %).

A l'exception du sénateur Mario Covas (Parti de la sociale-démocratie brésilienne) qui recueille 11,5 % des suffrages, les autres candidats ne dépassent pas la barre symbolique des 10 %.

Des deux candidats restés en lice au deuxième tour, M. Fernando Collor l'emporte sur M. Luiz Inacio da Silva d'un peu plus de cinq millions de suffrages<sup>1</sup>. Il succédera le 15 mars 1990 à M. José Sarney, en fonction depuis le 21 avril 1985, qui avait été élu vice-président par le Congrès et avait remplacé peu après le président Tancredo de Almeida Neves, décédé. Notons que le vote est obligatoire au Brésil (*Le Monde* des 16, 21 novembre et 19 décembre 1989 et *Journal des élections*, novembre-décembre 1989).

#### BULGARIE

10 novembre 1989 : *Parti communiste, chef d'Etat*. Au cours d'une réunion du comité central du PC bulgare (BKP), M. Todor Jivkov, 78 ans, en fonction depuis trente-cinq ans, et plus ancien dirigeant de l'Europe de l'Est, « donne sa démission » de secrétaire général du Parti communiste et de chef d'Etat. Il est par la suite (8 décembre) exclu du comité central et sa politique est vivement critiquée.

M. Petar Mladenov, 53 ans, ministre des Affaires étrangères depuis 1971, lui succède. Il annonce la tenue d'élections libres d'ici la fin mai 1990, l'abolition du rôle dirigeant du Parti communiste et la réunion d'un congrès extraordinaire du PC en mars prochain (*Le Monde*, 12-13 novembre et 10-11, 13 décembre 1989 ; *Libération*, 14 décembre 1989).

#### CANADA

6 octobre 1989 : *Gouverneur général*. La reine Elizabeth II, sur proposition du Premier ministre, Brian Mulroney, nomme M. Ramon Hnatyshyn au poste de gouverneur général, afin de succéder à Mme Jeanne Sauvé qui avait été la première femme à occuper cette fonction. Respectant l'alternance linguistique, le nouveau gouverneur est un anglophone... d'origine ukrainienne (*Le Monde*, 8-9 octobre 1989).

#### CHILI

14 décembre 1989 : *Election présidentielle*. Conséquence du référendum du 5 octobre 1988 (*RE*, 49), les premières élections présidentielles depuis la chute du président Allende ont vu la victoire de Patricio Aylwin Azocar, 71 ans, candidat du Parti démocrate chrétien.

1. Les résultats définitifs de l'élection n'étaient pas disponibles au moment où ce numéro a été composé.

Le même jour les Chiliens devaient élire 32 sénateurs et 120 députés.  
Election présidentielle du 14 décembre 1989 (le vote est obligatoire) :

Inscrits	7 348 437 (au 20-8-1989)
Votants	7 142 080
Blancs	75 069 (1,05 %)
Nuls	103 334 (1,45 %)

Patricio Aylwin Azocar (Parti démocrate chrétien) : 3 842 887 (53,81 %) ;  
Hernan Büchi (candidat gouvernemental) : 2 046 580 (28,66 %) ; Francisco  
Javier Errázuriz (libéral) : 1 074 210 (15,04 %) (*Le Monde*, 16 décembre 1989, ambassade du Chili).

#### CHINE

9 novembre 1989 : *Parti communiste*. M. Deng Xiaoping démissionne de la présidence de la commission militaire du Parti communiste, seule fonction qu'il avait conservée après son retrait du pouvoir à l'automne 1987 et qui lui permettait de contrôler l'armée (cf. *RE*, 45). Il est remplacé à ce poste par le nouveau secrétaire général du Parti, M. Jiang Zemin (cf. *RE*, 51), sur lequel il exerce une très grande influence personnelle.

Les vétérans et les retraités n'en conservent pas moins un rôle primordial au sein du parti (*Le Monde*, 10 novembre 1989).

#### ESPAGNE

29 octobre 1989 : *Elections législatives, Gouvernement*. A la suite de la dissolution des Cortes (cf. *RE*, 52) le Parti socialiste (PSOE) de M. Felipe Gonzalez Marquez, Premier ministre depuis 1982, manque la majorité absolue d'un siège. Celui-ci sera attribué à la gauche unie dominée par le Parti communiste, à la suite de péripéties juridiques.

Grâce à la voix d'un député canarien, M. Gonzalez obtient la majorité nécessaire à son investiture le 5 décembre. Lors du débat, les députés basques de Herri Batasuna, qui avaient accepté pour la première fois de siéger au Parlement, ont été expulsés pour avoir refusé de prêter serment dans les formes prévues par la loi (*Le Monde*, 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 8 novembre, 6 et 7 décembre 1989, ambassade d'Espagne, et *El País*, 30 octobre 1989).

Elections au Congrès des députés et au Sénat :

Inscrits	29 460 150
Votants	20 597 629 (69,92 %)
Nuls	149 050 (0,72 %)
Blancs	135 110 (0,65 %)

Congrès des députés

Partis	Voix	%	par rapport à 1986
Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE)	8 088 072	39,55	(— 3,89)
Parti populaire (PP)	5 282 877	25,83	(— 0,17)
Gauche unie (IU)	1 851 080	9,05	(+ 4,44)
Centre démocratique et social (CDS)	1 617 104	7,91	(— 1,32)
Convergence et union	1 030 476	5,04	(+ 0,02)
Parti nationaliste basque (PNV)	253 769	1,24	(— 0,29)
Ruiz Mateos	218 963	1,07	(+ 1,07)
Herri Batasuna (Basques proches ETA)	216 822	1,06	(— 0,09)
Parti andalou	212 807	1,04	(+ 0,57)
Les Verts. Liste verte	154 958	0,76	(+ 0,76)
Union valencienne	144 655	0,71	(0,39)
Eusko Alkartabuma (Basques)	136 595	0,67	(+ 0,67)
Les Verts écologistes	134 868	0,66	(+ 0,66)
Euskadiko Ezkerra (Basques)	105 217	0,51	(— 0,02)
Parti des Travailleurs d'Euskadi (gauche basque)	86 747	0,42	(+ 0,42)
Gauche républicaine de Catalogne	84 400	0,41	(— 0,01)
Parti socialiste des Travailleurs	83 500	0,41	(+ 0,02)
Parti aragonais régionaliste	71 628	0,35	(— 0,01)
Groupe indépendant des Canaries	64 989	0,32	(— 0,01)
Parti communiste du peuple d'Euskadi	62 833	0,31	(+ 0,31)
Coalition gallicienne			
Divers régionalistes			

(Ambassa

## ÉTATS-UNIS

19 octobre 1989 : *Projet d'amendement*. Afin de faire échec à un arrêt de la Cour suprême du 21 juin (cf. *RE*, 51), les sénateurs se prononcent sur un amendement interdisant la profanation du drapeau américain. Recueillant 51 voix contre 48, ce projet ne parvient pas à obtenir la majorité des deux tiers nécessaire pour franchir cette première étape de la procédure de révision de la Constitution (*Le Monde*, 21 octobre 1989).

7 novembre 1989 : *Noirs*. Les élections locales qui ont eu lieu dans certains Etats afin de pourvoir différents postes ont été marquées non seulement par l'élection du premier maire noir de New York, David Dinkins, démocrate, qui succède à Edward Koch, éliminé lors des élections primaires, mais également par l'élection du premier gouverneur noir des Etats-Unis, Douglas Wilder, démocrate, en Virginie (*Le Monde*, 9 novembre 1989).

## GRANDE-BRETAGNE

5 décembre 1989 : *Parti conservateur*. Comme chaque année, les députés conservateurs se sont réunis pour désigner leur leader. Pour la première fois depuis 1975, 60 parlementaires toriens sur les 374 ont refusé de renouveler leur confiance à Mme Thatcher. Jusqu'alors, elle avait été désignée leader à l'unanimité, sans vote (il n'y avait pas d'autre candidat) et par acclamations (*Le Monde*, 7 décembre 1989).

## GRÈCE

5 et 22 novembre 1989 : *Elections législatives, Gouvernement*. La situation politique grecque reste toujours aussi confuse. Les élections législatives du 18 juin 1989 n'avaient pas permis d'assurer une majorité absolue à la nouvelle démocratie (cf. *RE*, 51). Le Gouvernement de coalition conservateur-communiste de M. Tzannatakis n'a pu être une solution durable. Il a démissionné le 7 octobre. M. Yannis Grivas, président de la Cour de cassation, a dirigé un gouvernement intérimaire pour permettre le déroulement d'élections législatives anticipées. Celles-ci n'ont toujours pas permis de sortir de l'impasse née du scrutin de juin : conservateurs et socialistes ont également progressé, sans pour cela obtenir la majorité absolue.

Le 22 novembre, M. Xenophon Zolotas, ancien gouverneur de la Banque de Grèce, forme un gouvernement de coalition comprenant neuf conservateurs, sept socialistes, trois extrême gauche, huit indépendants.

Il obtient la confiance par 292 voix sur 295 (*Le Monde*, 13 octobre, 7, 8, 23, 24 novembre 1989).

## Elections législatives du 5 novembre 1989 :

Inscrits	8 636 458
Votants	6 797 509 (78,70 %)
Nuls	70 493
Blancs	31 148
Suffrages exprimés	6 685 668

Partis	Suffrages	%	Par rapport à juin 1989	Sièges	Par rapport à juin 1989
Nouvelle démocratie (ND)	3 092 901	46,19	1,94	148	+ 3
Mouvement socialiste	2 723 504	40,67	+ 1,52	128	+ 3
Coalition de la gauche et du progrès (Parti communiste et divers gauche)	734 515	10,97	— 2,15	21	— 7
Indépendants	48 429	0,72		2	=
Ecologistes	39 110	0,58	+ 0,46	1	+ 1

## HONGRIE

6 au 10 octobre 1989 : *Parti communiste*. Lors d'un congrès extraordinaire, le Parti communiste hongrois (PSOH), au pouvoir depuis 1948, décide de se saborder par 1 059 voix contre 159 et 38 abstentions. Pour le remplacer, il est créé un Parti socialiste (PSH) présidé par M. Reszö Nyers. Les nouveaux statuts de celui-ci ne reconnaissent plus les deux postulats du communisme : dictature du prolétariat et centralisme démocratique. Le PSH se déclare favorable au multipartisme et à l'économie de marché (*Le Monde*, 9, 10 et 11 octobre 1989).

18, 19 octobre 1989 : *Révisions de la Constitution*. Les députés hongrois adoptent, par 333 voix contre 5 et 8 abstentions, une centaine d'amendements qui modifient profondément la Constitution de 1949, élaborée après la prise du pouvoir par les communistes. La nouvelle Loi fondamentale modifie notamment l'appellation du pays qui de « République socialiste et populaire de Hongrie » devient « République de Hongrie ». Elle abandonne la notion de « pouvoir des travailleurs » et le rôle dirigeant du Parti communiste. Elle reconnaît à la fois « les valeurs de la démocratie bourgeoise et du socialisme démocratique ». Elle codifie les droits de l'Homme et les droits civiques. Elle impose la séparation des pouvoirs. Elle crée la fonction de Président de la République, en remplacement de l'actuel Conseil présidentiel ainsi qu'une Cour constitutionnelle.

Pour compléter cette révision, une nouvelle *loi électorale* a été adoptée

le 20 octobre : le futur Parlement, dont la désignation aura lieu au cours du premier semestre 1990, sera composé de 386 députés : 176 élus directement par circonscription, 152 à la représentation proportionnelle par district et 58 sur une liste nationale.

26 novembre 1989 : *Référendums*. A la suite d'une initiative populaire (près de 200 000 signatures ont été recueillies), un référendum a dû être organisé le 26 novembre pour décider des modalités de l'élection du nouveau chef de l'Etat. A une faible majorité, les citoyens ont décidé, contre le souhait du Parti socialiste, que les élections présidentielles se dérouleraient après les législatives, ce qui induit la désignation du chef de l'Etat par le nouveau Parlement.

Electeurs inscrits	7 824 775
Votants	4 541 077, soit 58,03 %
Suffrages exprimés	4 297 751
Oui	2 151 926, soit 50,07 %
Non	2 145 825

Le peuple a ratifié à une écrasante majorité trois autres décisions prises par le Parlement : la suppression des organisations du parti sur les lieux de travail (95,1 %), la redistribution du patrimoine de l'ex-PSOH (95,4 %), la dissolution des milices ouvrières (94,9 %) (*Le Monde*, 20, 22, 23, 25 octobre, 2, 26, 27, 28 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1989, ambassade de Hongrie).

#### INDE

22 au 26 novembre 1989 : *Elections législatives, Gouvernement*. M. Rajiv Gandhi, Premier ministre depuis novembre 1984 et qui avait succédé à sa mère assassinée, perd le pouvoir à la suite des élections législatives provoquées par la dissolution du 17 octobre.

C'est une situation confuse qui résulte de ce scrutin. Le parti du Congrès en perdant 222 des 415 sièges qu'il possédait auparavant est battu mais reste néanmoins la première force du pays. Le Front national qui regroupe le Janata Dal et d'autres petits partis est loin d'atteindre avec 145 sièges la majorité absolue. Le Parti nationaliste hindou (BJP) avec ses 88 sièges devient l'arbitre de la situation. Néanmoins, M. Vishwanath Pratap Singh, leader du Janata Dal, réussit à former un gouvernement de coalition (*Le Monde*, 19 octobre, 28, 29, 30 novembre et 3-4 et 8 décembre 1989).

#### IRAN

11 octobre 1989 : *Conseil des Sages*. Le président Ali Hakbar Hachemi Rafsandjani, en fonction depuis le 28 juillet 1989 (cf. *RE*, 52), renforce son pouvoir en étant élu à la tête du Conseil des Sages, une instance



composée de dix-huit membres et chargée de résoudre les conflits entre le Parlement et le conseil de surveillance dont la mission est de se prononcer sur la conformité des lois à la Constitution et à la Charia (*Le Monde*, 13 octobre ; *Libération*, 12 octobre 1989).

## JORDANIE

8 novembre 1989 : *Elections législatives*. Depuis 1967, c'est la première fois que se déroulent des élections législatives en Jordanie. Les partis politiques étaient interdits depuis 1957. 648 candidats individuels étaient en compétition. Seuls les Frères musulmans, mouvement considéré comme une association et non comme un parti, présentaient un bloc uni de candidats.

Les islamistes sortent vainqueurs de ces élections : ils remportent trente et un sièges sur les quatre-vingts, dont vingt au profit de la confrérie des Frères musulmans, cinq d'islamistes indépendants et six de parlementaires considérés comme proches des mouvements islamiques.

Seuls deux députés de gauche ont été élus. Pour les autres (47 sièges), ils sont considérés pour la plupart comme des indépendants, proches du pouvoir. Le taux de participation demeure faible : 52,3 % des inscrits. C'est la première fois que les femmes participaient à une élection. Cependant, aucune des douze candidates n'a été élue (*Le Monde*, 8 et 11 novembre 1989 ; *Le Figaro*, 9, 10, 11, 12 novembre 1989).

## LIBAN

30 septembre, 22 octobre 1989 : *Institutions*. Les 62 députés (31 chrétiens et 31 musulmans), réunis à Taëf (Arabie saoudite), afin de trouver une solution à partir des propositions du triumvirat arabe (Maroc, Algérie, Arabie saoudite), parviennent à un accord le 22 octobre.

Celui-ci, rejeté par le général Aoun, ainsi que par Nabih Berri (Amal pro-syrien), doit remplacer le Pacte national organisant la vie politique libanaise depuis 1943.

Tout en maintenant l'équilibre confessionnel de 1943 (Président de la République maronite, Premier ministre sunnite, président de la Chambre chiite), il améliore la représentation musulmane au Parlement, en établissant une parité entre chrétiens et musulmans et il réduit assez largement les pouvoirs du Président de la République au profit du Premier ministre (*Le Monde*, 24 octobre 1989).

5 et 24 novembre 1989 : *Elections présidentielles*. En dépit du décret de dissolution du Parlement pris la veille par le général Aoun, chef du Gouvernement militaire chrétien au Liban, 58 députés se réunissent, sur une base aérienne du Nord-Liban sous contrôle syrien, pour procéder à l'élection, au second tour, de M. René Moawad, comme neuvième Président du Liban, après quatre cent sept jours sans chef de l'Etat.

Le 22 novembre, celui-ci est victime d'un attentat. Cinquante députés se réunissent de nouveau à Chtaura et désignent au premier tour par 47 voix M. Elias Hraoui.

Un Gouvernement d'union nationale est immédiatement constitué sous la présidence de M. Selim Hoss, qui avait déjà été nommé à ce poste le 13 novembre par M. R. Moawad (*Le Monde*, 5, 6, 7, 26-27 novembre 1989).

#### PANAMA

Du 15 décembre 1989 au 3 janvier 1990 : *Coup d'Etat*. Le 15 décembre, le général Manuel Antonio Noriega, jusque-là chef des forces de défense panaméennes, est proclamé chef du Gouvernement par l'Assemblée nationale. A son initiative, celle-ci déclare l'état de guerre avec les Etats-Unis.

Le 20 décembre, après divers incidents ayant opposé militaires américains et panaméens, les troupes américaines interviennent.

M. Guillermo Endara, vainqueur de l'élection présidentielle de mai dernier, annulée par le général Noriega, prête serment sur une base américaine au Panama.

Réfugié à la nonciature du Vatican, le général Noriega se rend le 3 janvier. Il est immédiatement transféré aux Etats-Unis (*Le Monde* du 15 décembre 1989 au 3 janvier 1990 ; *Le Figaro* du 5 janvier 1990).

#### POLOGNE

29 décembre 1989 : *Révision constitutionnelle*. Le Parlement polonais abolit le rôle dirigeant du Parti ouvrier unifié (POUP, communiste) et supprime les articles de la Constitution qui définissent la Pologne comme étant un « Etat socialiste » et « populaire ». Il redonne au pays le nom de « République de Pologne » qui était celui de cet Etat avant la seconde guerre mondiale.

Il adopte un ensemble de lois établissant une économie de marché (*Le Monde*, 25 novembre et 31 décembre 1989).

#### ROUMANIE

Du 16 au 27 décembre 1989 : *Révolution populaire*. L'insurrection populaire sanglante déclenchée le 22 décembre oblige le conducator, Nicolae Ceausescu, au pouvoir depuis le 22 mars 1965, à se retirer. Fait prisonnier avec son épouse Elena, premier vice-Premier ministre, ils sont exécutés le 25 décembre après un jugement sommaire.

Appuyé par l'armée qui soutient la révolution du peuple, un Front de Salut national s'empare du pouvoir. Sa présidence est confiée à M. Ion Iliescu, ancien secrétaire du comité central du Parti communiste roumain. Son conseil est composé de 36 membres, chargé d'assurer la direction du

pays jusqu'aux élections prévues pour avril 1990. Il entend garder la haute main sur le Gouvernement et sur l'armée. M. Petre Roman devient Premier ministre. Le 28 décembre la République socialiste de Roumanie change de nom en celui de République de Roumanie (*Le Monde* du 17 au 27 décembre 1989).

## SUISSE

26 novembre 1989 : *Référendums*. A la suite d'une double initiative populaire, 68,6 % des électeurs suisses, ce qui constitue la plus forte participation à un tel scrutin depuis le 20 octobre 1974, se sont prononcés contre les projets qui leur étaient soumis et qui visaient d'une part à supprimer l'armée et d'autre part à modifier les limitations de vitesse.

On notera cependant que le Jura et Genève se sont prononcés pour le « oui » à propos de l'armée et que cinq cantons romands sur six ont été favorables à la libéralisation des limitations de vitesse.

Initiative « Suisse sans armée » : oui : 1 052 218 (35,6 %), non : 1 903 797 (64,4 %).

Initiative « pro-vitesse 130-100 km/h » : oui : 1 125 960 (39 %), non : 1 835 642 (61 %).

Jusqu'à maintenant, les Suisses ont participé à 358 votations de ce type (*Le Monde*, 28 novembre 1989, ambassade de Suisse).

## TAÏWAN

2 décembre 1989 : *Elections législatives*. Pour la première fois depuis 1949 des élections libres se sont déroulées à Taïwan. Il s'agissait de renouveler le Yuan législatif (Parlement). Le taux de participation a été de 75 %.

La caractéristique des résultats est la progression de l'opposition, Parti démocratique progressiste (PDP), qui recueille environ 35 % des suffrages et double presque sa représentation au Parlement (de 12 à 21 sièges). Le Kuomintang (KMT) remporte 71 sièges ; neuf vont aux indépendants et aux autres petits partis.

A noter qu'en complément des 101 élus, 29 députés sont nommés par le président Lee Teng-Hui et que 128 autres sont députés à vie (*Le Monde*, 5 décembre 1989).

## TCHÉCOSLOVAQUIE

24 novembre 1989 : *Parti communiste*. Sous la pression populaire menée par un Forum civique, mouvement d'opposition, la direction du Parti communiste tchécoslovaque démissionne en bloc. Sept membres du bureau politique sont exclus de cette instance : parmi eux figurent tous les responsables qui étaient liés à l'écrasement du « printemps de Prague » de 1968, ainsi que le Premier ministre, M. Ladislav Adamec. M. Karel Urbanek remplace M. Milos Jakes comme secrétaire général du Parti

communiste tchécoslovaque. Le 29, les députés votent à l'unanimité l'abolition du rôle dirigeant du Parti communiste et la suppression du marxisme-léninisme comme idéologie officielle.

6 décembre : démission des membres du bureau politique et du secrétariat du PC.

20-21 décembre 1989 : XVIII<sup>e</sup> Congrès du PC. M. Adamec est choisi comme président (*Le Monde*, 26-27, 30 novembre, 8 et 23 décembre 1989).

Du 3 au 29 décembre 1989 : *Gouvernement, Président de la République*. Le nouveau Gouvernement, qui reste dominé par les communistes et toujours présidé par M. Ladislav Adamec, est obligé, sous la pression de la rue, de démissionner quatre jours après sa formation (7 décembre).

M. Gustav Husak, Président de la République, fait de même le 9 décembre. Le communiste « réformateur » M. Marian Calfa devient Premier ministre le 10 décembre et forme un Gouvernement d'entente nationale de vingt et un membres dont onze non communistes. C'est la première fois depuis quarante et un ans qu'est constitué un gouvernement pluraliste.

Le 29 décembre, M. Vaclav Havel, candidat unique présenté par le Forum civique, est élu à l'unanimité par le Parlement, à main levée, à la présidence de la République. La veille, M. Alexandre Dubcek avait été élu à la présidence du Parlement fédéral qui réunit les Parlements tchèque et slovaque. L'un et l'autre étaient les opposants les plus connus au régime issu de l'intervention soviétique de 1968.

Entre-temps, le 21 décembre, la police politique (STB) est dissoute et le multipartisme reconnu (*Le Monde* du 3 au 28 décembre 1989).

#### UNION SOVIÉTIQUE

12 décembre 1989 : *Parti communiste*. Par un vote secret, le Congrès des députés de l'URSS a, au cours de sa deuxième réunion, refusé d'ouvrir un débat sur l'abolition du rôle dirigeant du Parti communiste, fixé par l'article 6 de la Constitution (839 voix en faveur du débat, 1 138 contre et 56 abstentions).

A l'inverse, le 7 décembre, le soviet suprême de Lituanie avait décidé d'abroger l'article 6 de la Constitution de cette République qui posait le rôle dirigeant du Parti communiste. Et le 20 décembre le XX<sup>e</sup> Congrès du PC de Lituanie proclame son indépendance à l'égard du PC soviétique (*Le Monde*, 9 et 13 décembre 1989).

20-23 décembre 1989 : *Révisions constitutionnelles*. Une loi du 20 décembre modifie 15 articles de la Constitution concernant l'organisation des élections. Une autre, datée du 23 décembre, change la composition du comité de contrôle constitutionnel, précise le statut de ses membres et fixe ses règles de fonctionnement<sup>2</sup>.

2. *Pouvoirs* remercie M. Patrice Gélard d'avoir attiré son attention sur ces lois dont il ne semble pas que la presse française ait fait état.